

Opération de Développement Rural
Compte rendu de la réunion d'information consultation
des associations braivoises le 20 juin 2013

Présences :

- Associations : 19 représentants de 19 associations (Comité culturel de Fallais, Comité culturel et récréatif de Fumal, Comité de village de Fumal, Comité de village de Ciplet, Comité de village de Fallais, Comité des fêtes de Tourinne, Comité des fêtes Wallons-y de Fallais, Comité Guatemala d'Avennes, Œuvres scolaires de Fallais, Amis de la forge de Pitet, Société d'archéologie, Fédération des Anciens Prisonniers de Guerre, Œuvres patriotiques de Fallais, L'Hirondelle (colombophilie), Groupe de Travail Batraciens, Jeunesse Briviouloise, Unité étoile de Braives (Guides), Club de jogging Running Team de Braives, Tennis de Table de Fallais
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume (Bourgmestre)
- Pour l'Administration communale : Vincent Germeau (ADL)
- Pour la FRW : Vanessa Sublet et Vincent Legrand (Agent de Développement)

Accueil des participants

Pol Guillaume, Bourgmestre de Braives, accueille les participants et introduit la soirée.

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural de Braives

Vanessa Sublet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Conformément au décret relatif au Développement Rural, les associations sont consultées spécifiquement.

De manière succincte, les tenants et aboutissants d'une Opération de Développement Rural sont présentés ainsi que quelques idées relatives à la vie associative, émises par les Braivois lors des consultations villageoises.

2. Consultation des associations

Il est demandé aux représentants des associations de se répartir en 3 groupes, pour traiter pendant une heure de 3 thèmes concernant la vie associative braivoise.

Pour faciliter et prendre note des débats, un rapporteur (Agent de Développement) est présent dans chaque groupe et fait le retour des idées devant l'assemblée au terme du temps imparti.

Ce qui va bien

- Le travail par internet a été une révolution, chacun a dû s'adapter à ce mode de communication, mais cela facilite la communication.
- L'aide apportée par la Commune pour l'installation des barrières pour la traversée des batraciens.

Ce qui va moins bien*Salle de village*

- Etre attentif à la cohabitation des activités, comme dans la salle de village de Fallais qui n'est pas toujours adaptée à des réunions au niveau acoustique lorsque la grande salle est occupée par d'autres activités (danse, djembé...) ; et au matériel qui n'est pas toujours rangé (plancher du flamenco, miroir...).
- La salle privée de Tourinne n'est plus aux normes.
- La place de village de Tourinne devient un parking, il faut redonner à cette place son utilité première. Quelques problèmes d'entretien et de propreté sont relevés, notamment dans la plaine de jeux, où il faudrait installer un distributeur de sac pour les déjections canines.
- Absence de salle correcte à Ciplet. L'actuelle est trop petite, vétuste, pas fonctionnelle, mal isolée, et sans réels sanitaires ni cuisine. Les locations ne peuvent s'effectuer car il y a des problèmes de voisinage. L'alternative est la location de chapiteau sur la plaine de jeux, mais celle-ci est onéreuse. Un projet a été promis (démolition ou rénovation) mais non réalisé. Ciplet est un peu le village « oublié ».
- Le coût de location des salles de village est élevé pour les personnes qui organisent des activités dans les villages et sont de ce fait peu utilisées. (ex. les activités du comité culturel de Fallais ne peuvent se faire dans la salle, car la location demandée est de 150 €, alors que l'activité est payée 2€ par personne et qu'en moyenne une quinzaine de personnes participe.).
- Les locaux à l'étage du Roxy utilisés par les Guides, sont rénovés par eux-mêmes sur fonds propre. Une cotisation minimum est demandée aux membres, rendant l'équilibre financier parfois juste. Le stockage est difficile. Le verger et la cour de l'école sont utilisés mais la proximité avec la route est un peu dangereuse. Il n'y a pas de réel parking.
- L'état des lieux des salles n'est pas toujours réalisé par le gestionnaire de salle.
- L'absence de salle de village gratuite, fait que les réunions se déroulent à domicile.

Prêt de matériel

- Pour certains, le partage de matériel entre associations n'est pas facile à réaliser, il faut tenir un inventaire complet qui n'est pas aisé à réaliser (vaisselles...). Pour d'autres, la mutualisation des moyens serait intéressante (tonnelles, assiettes...).
- Un problème de disponibilité du matériel communal et de suivi administratif est relevé par de nombreuses associations présentes, notamment pour les activités récurrentes, car la demande de prêt de matériel doit être réintroduite chaque année. De plus, le délai de réservation est élevé (6 semaines à l'avance). Des exemples de prêt de matériel existent à Remicourt et à Wanze.

Pistes d'amélioration

- Dans la grande salle de Fallais, finaliser l'occultation du toit par des tentures amovibles pour favoriser la projection de film pendant la journée.
- Dans la salle de Fallais, il manque une zone de stockage pour le matériel (vaisselle, lampe, flambeaux, porte-drapeaux, décoration...). Ce matériel est pour le moment stocké chez les bénévoles des différentes associations. Cette zone est prévue dans l'agrandissement du Hall des Sports.
- Un besoin de stockage (armoire qui se ferme à clé) est également exprimé pour la salle de Fumal, ainsi que des verres.
- Pour les ateliers permanents du Centre Culturel (peinture, céramique, flamenco), avoir à disposition un local permanent pour accueillir ces activités qui « salissent » et pouvoir étendre les plages horaires disponibles. Ainsi, des ateliers après l'école, le mercredi après-midi et le samedi matin pourraient être organisés, si un local était mis à disposition à proximité d'une école, et qu'un minibus amenait les enfants des autres implantations (demande du Centre Culturel hors réunion).
- Remplacer la cour en cailloux de la maison de village de Fumal par un tarmac pour faciliter les jeux de ballon lors des stages (demande du Centre Culturel hors réunion).
- Pouvoir utiliser le bar communal (existant) de la gare de Braives lors de la location de la salle et ne pas devoir installer un chapiteau à l'extérieur, et avoir accès aux toilettes. Il y a une incohérence de fait car toute l'infrastructure est disponible mais non utilisable.
- Il faudrait trouver un compromis dans le système de financement des salles de villages pour ne pas tuer les activités des comités car cela représente un bénéfice en moins pour les associations (par exemple trois locations gratuites, ne payer que le prix coutant, c'est-à-dire les charges...).
- Avoir une salle gratuite pour les réunions des différentes associations, car celles-ci se déroulent au domicile des bénévoles.
- Créer un agenda d'utilisation des salles de village et de réservation du matériel pour faciliter la coordination des activités.

Thème 2 : Communication et coopération

Ce qui va bien

- Le porte à porte et le bouche à oreille restent de bons vecteurs de communication.
- La coopération avec les écoles et d'autres comités fonctionnent bien (Comité de Fumal et Fallais).

Ce qui va moins bien

- Un manque de communication entre associations est constaté, ce qui peut-être dû au fait que les associations ne se connaissent pas.
- Des activités sont parfois organisées en même temps, ce qui les déforce, à cause d'un esprit de clocher qui demeure.
- Les toutes boîtes ne sont pas lus.
- Eviter la mise en place de panneaux sauvages.

Pistes d'amélioration

- Créer un guide des associations avec une description pour chacune d'entre elles et indiquer l'agenda des activités culturelles, sportives et festives, afin de placer ce guide sur le site internet communal et le distribuer aux nouveaux habitants.
- Organiser une réunion, un marché avec toutes les associations 1 à 2 fois par an, pour référencer les bénévoles qui manquent et mettre en réseau ces associations.
- Rassembler les associations qui exercent la même activité pour qu'elles échangent entre elles et se partagent les différentes tâches à effectuer.
- Utiliser tous les canaux de communication disponibles : google agenda, relais sms, bulletin communal, mailing-list, toutes boîtes, panneaux, caravane publicitaire, valves face aux écoles, commerçants... pour chaque activité.
- Que la Commune prenne en charge cette communication, tant entre les associations qu'à l'ensemble de l'entité braivoise.
- Mieux flécher les maisons de village.
- Créer une cellule bénévole à la Commune pour faciliter le recrutement de bénévoles.

Thème 3 : Activités à développer et vie braivoise
--

Les principales activités organisées par les associations présentes à cette réunion sont : Halloween, Saint-Nicolas, fête foraine, grand feu, marche, brocante, barbecue, souper, traversée saisonnière des batraciens, animation pour les jeunes, concert, théâtre, folklore, publication historique, conférence, fête du patrimoine...

Ce qui va bien

- Ces activités favorisent l'intégration des nouveaux habitants.

Ce qui va moins bien

- Le manque de bénévoles est mis en avant par l'ensemble des associations présentes. La crainte exprimée est celle de la difficulté de continuité des activités organisées.
- A part pour les activités des Guides et celles en lien directes avec les écoles, les 12-20 ans ne participent que très peu aux activités braivoises.
- Plus spécifiquement, la publication de revue historique est difficile d'un point de vue financier.

Pistes d'amélioration

- Pour assurer la continuité des activités batraciens et sensibiliser davantage les riverains, des partenariats pourraient être initiés (Natagora, MMER, PNB, classes vertes...) et un guide « la nature dans le village idéal » (pesticides, haies et espèces à planter...) pourrait être publié ainsi que l'affichage sur le site internet de la MMER et de la commune des rues concernées par la traversée des batraciens.
- Pour assurer le besoin constant d'encadrement des Guides, avoir des animateurs de 18 à 25 ans
- Pour les activités culturelles, avoir un échange avec le Centre Culturel.
- Faire de la forge un musée vivant, en prenant en compte les besoins d'assurance, de charbon, d'électricité...
- Développer des fêtes inter-villages.

- La gestion différenciée des bords de route s'est améliorée et peut encore l'être dans certaines rues avec le recensement des talus les plus riches.
- Regrouper les activités, en faire moins mais mieux mais quelle acceptation pour ceux qui veulent rester au village ?
- Est-ce que les associations sont assez à l'écoute des villageois, lorsque dans un village personne ne participe mais seulement des personnes extérieures ?
- Réaliser un partage d'expérience entre les associations, voire d'autres communes.
- Pour les travaux historiques, travailler en lien avec la bibliothèque.

En résumé, plusieurs thèmes semblent toucher particulièrement les associations, à savoir :

- le coût de location des salles de village,
- la gestion du matériel communal,
- la nécessité d'éditer un guide des associations et d'un agenda commun,
- le besoin d'organiser un salon des associations,
- le manque constant de bénévole.

3. Suites de l'Opération

Un Agent de Développement explique les suites de l'Opération et notamment la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Composée de citoyens - 30 à 60 membres dont maximum 1/4 d'élus - représentant les villages et la population, la CLDR est un lieu de réflexions, de débats afin d'imaginer les axes de développement pour la commune et les projets à mettre en œuvre.

Les personnes intéressées à faire partie de cette Commission citoyenne sont invitées à remplir un bulletin d'inscription.

4. Mot de la fin

Vanessa Sublet remercie les participants de leur présence.

Elle rappelle que ces réunions de consultation ne sont que le début d'un long processus, la réflexion ne s'arrête pas ce soir. Cette 2^{ème} ODR est une occasion pour réfléchir autrement et ainsi utiliser parcimonieusement les ressources du territoire.

Chaque participant est invité à partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

Pour la Fondation rurale de Wallonie
Vanessa Sublet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter
Mlle Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*